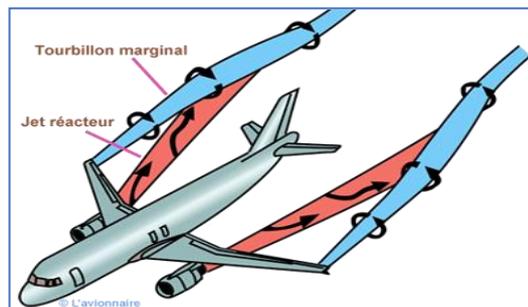


Turbulence de sillage

La Commission Sécurité Prévention vous adresse ci-dessous quelques conseils et remarques pour vous aider à prendre plaisir à voler en toute sécurité, en vous remémorant certaines données relatives aux risques encourus face à des turbulences de sillages générées par d'autres aéronefs, notamment les hélicoptères très présents au Versoud.

1°) Avions



JETWASH (souffle des réacteurs)

Phénomène très violent mais de très courte durée (quelques secondes)

TOURBILLON MARGINAL Phénomène moins violent mais qui peut durer plusieurs minutes après le passage de l'aéronef (voir : <https://www.lavionnaire.fr/PhenomSillage.php>).

A l'atterrissage, se poser après le point de toucher de l'avion précédent. La turbulence de sillage cesse dès le toucher des roues. Le vent de travers a pour effet de décaler la turbulence hors de l'axe de piste.

2°) Hélicoptères

Vous trouverez sur internet le rapport du BEA détaillant l'accident du parapentiste entraîné par la turbulence de sillage générée par le souffle de l'hélicoptère.

Il faut retenir :

- Lors de vol stationnaire, la turbulence entraînée par le souffle devrait être limitée en dessous du rotor en un volume relativement restreint (environ le diamètre des pales),
- Au cours du déplacement de l'hélicoptère cette turbulence est rejetée derrière lui à une distance allant jusqu'à plusieurs centaines de mètres avant qu'elle puisse être absorbée par « l'air ambiant ». **Cela peut prendre plusieurs minutes. On peut la comparer à celle d'un avion de ligne.**



En conclusion:

Lors des mouvements d'hélicoptères, être prudent et ne pas vouloir précipiter une demande de départ ou d'atterrissage, ce qui pourrait s'avérer dangereux.

En cas de doute, ne jamais écarter la remise de gaz !

Bons vols à tous

Voir ici : https://www.youtube.com/watch?v=56_HRDUpslc